

l'égalité des citoyens devant les Lois de la République et diverses malversations foncières. Pour ces faits, j'ai déposé plainte contre « X » auprès de Monsieur le Procureur de la République.

Je déplore l'instabilité et la confusion passagères provoquées par les agissements de ces personnes qui ont su me tromper et ont aussi leurré beaucoup de nos concitoyens.

Pour cette rentrée scolaire, la situation sera rétablie ; les bonnes volontés de l'équipe municipale seront sollicitées, je sais qu'elles sauront se démultiplier pour poursuivre sereinement notre mandat. Je connais l'abnégation et la fidélité de ceux qui m'entourent, et je les remercie pour leur aide précieuse.

Je compte enfin sur l'ensemble du personnel municipal, dont certains avaient essuyé des critiques malveillantes et des pressions malsaines. Je sais que ce sont des gens de qualité et je sais pouvoir compter sur leur volonté de travail dans l'intérêt des habitants de Charvieu-Chavagneux.

Pour ce faire, afin de synchroniser l'action municipale et d'assurer l'efficacité de nos actions, j'ai nommé, depuis le 1er août 2018, une Directrice Générale des Services que je vous présenterai en temps voulu. Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne rentrée. Nous avons à faire, ensemble.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.



COMMUNIQUÉ DE GÉRARD DÉZEMPTÉ MAIRE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Il n'est pas dans mes habitudes de m'adresser à vous en début d'année scolaire, mais les circonstances exceptionnelles me conduisent à cette démarche tout aussi exceptionnelle.

Cela fait maintenant six mandats que j'ai l'honneur de présider le Conseil Municipal de Charvieu-Chavagneux.

Je tiens tout d'abord à saluer tous les Adjointes et Conseillers Municipaux qui, durant ces 35 années, ont apporté à la Commune leurs intelligences, leur dévouement et leur volonté de conduire notre Commune vers le meilleur d'elle-même. Ils ont donné de leur temps, de leur foi pour que « Vivre Mieux » à Charvieu-Chavagneux se concrétise chaque jour un peu plus.

Comment ne pas citer le loyalisme et la fidélité aux actions entreprises de personnes comme Georges BOYER, ancien premier adjoint pendant 25 ans et qui servit durant 28 années dans les Sapeurs-Pompiers, commandant 23 années Pont-de-Chérury ; et tous les autres élus,

dévoués à notre commune, pionniers du renouveau de notre ville. Ensemble, de tous bords politiques, tous ont toujours fait primer l'intérêt général, l'intérêt commun.

Ils ont permis que la motivation de tous soit régulièrement réaffirmée, afin que l'équipe municipale soit toujours fidèle aux engagements pris devant vous, et pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Je tiens ici à leur rendre hommage et à les remercier chaleureusement pour ce qu'ils ont entrepris et concrétisé à mes côtés. Ces femmes et ces hommes font partie de l'histoire de Charvieu-Chavagneux, au même titre que Félix COTTIN, ancien prisonnier de guerre auquel j'ai succédé en 1983 comme Maire.

Je remercie également tous ceux qui, aujourd'hui, continuent à soutenir l'action municipale. Les adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent depuis 2014 effectuent un travail indispensable et remarquable pour faire progresser encore notre commune.

Malheureusement, depuis le début de ce mandat en 2014, j'ai rencontré, puis déploré, les traits les plus pernicioseux de l'âme humaine.

Quelques mois après l'élection de 2014, j'ai subi une maladie grave, traitée par deux chimiothérapies, de la radiothérapie, et enfin de l'immunothérapie accompagnée d'anti angiogéniques dont les dernières perfusions sont intervenues en septembre 2017.

J'ai, bien sûr, été affaibli. J'ai résisté de toutes mes forces, ne manquant pratiquement jamais les réunions d'adjoints ; continuant la mission que vous m'aviez confiée. Depuis fin 2017 début 2018, j'ai retrouvé une forme qui est maintenant très bonne.

Permettez-moi de continuer avec un peu d'humour : j'ai constaté que la maladie pouvait ouvrir l'appétit, pas du malade, bien sûr. Mais l'appétit de personnes qui veulent le pouvoir et qui font la preuve aujourd'hui qu'ils n'en sont pas dignes.

Au lieu de me seconder et de remplir leur devoir d'assistance à mon

égard, certains ont abusé de ma confiance et des délégations que je leur avais données, ceci à leur profit personnel. Ils se sont octroyé le droit d'utiliser les deniers publics irrégulièrement ; de prélever sur l'argent des contribuables (le vôtre), sans rendre de comptes.

Leurs abus, pour la plupart, ont soit commencé, soit été amplifiés au cours de la période durant laquelle je luttais contre la maladie. Leurs auteurs ont donc profité de cette maladie pour commettre leurs actions qui méritent le mépris.

J'ai également dû faire face aux fautes graves d'un fonctionnaire qui mettaient en danger le service public.

Ayant retrouvé une santé certaine, et pour redresser la situation, j'ai été contraint de prendre des mesures salvatrices.

C'est pour cela que j'ai décidé de retirer ma confiance et la délégation que j'avais accordée à M. GAUTHIER Patrick, le beau-père de M. JOANNON, à compter du 30 mars 2018.

C'est pour cela que j'ai décidé de retirer ma confiance et la délégation que j'avais accordée à M. JOANNON Gérald, le gendre, à compter du 30 juin 2018.

C'est pour cela que j'ai demandé au fonctionnaire en cause (qui informait le premier ancien adjoint précité, preuve constatée par un huissier de justice), de muter dans une autre commune, ce qui est fait depuis le 1er août 2018.

Soucieux, comme depuis le début de mes mandats, d'assurer à l'action publique une totale transparence, et compte tenu de la masse d'informations nécessaire pour démontrer mes propos, je m'engage à publier les preuves certifiant mes dires. Les éléments seront diffusés en fonction de la réalisation de chaque dossier.

Sachez simplement qu'une première partie des dossiers a été transmise à M. le Procureur de la République, lesquels dossiers décrivent de potentiels détournements de fonds publics, une discrimination rompant